

UNION INFO

UNION du corps enseignant secondaire genevois
Rue de la Tour-de-Boël 6 - 1204 Genève
secretariat@union-ge.ch - www.union-ge.ch

Avril 2021

Dans ce numéro :

- **Édito** : Le top-down made in DIP
- Un mars contre-attaque et ça re-comm.
- Et pendant ce temps, au SG, on recrute ...

Un mars contre-attaque et ça re-comm.

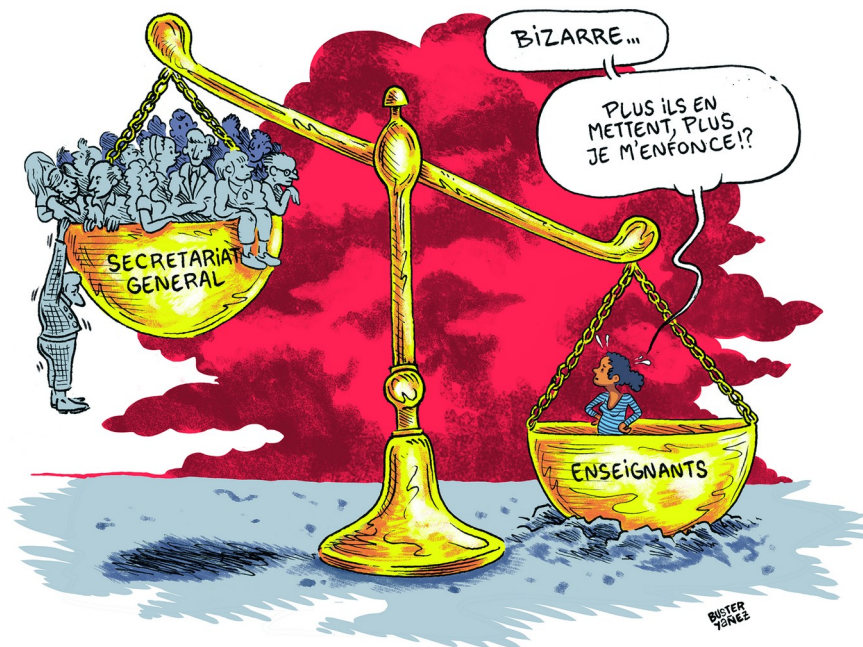
Les dernières décisions du DIP imposées au corps enseignant ressemblent davantage à des « coups de comm. » qu'à des coups de pouce.

Pour rappel, face aux difficultés rencontrées avec la pandémie, (...) en début d'année scolaire, quatre semaines ont été consacrées à de la révision. Actuellement, le virus jouant les prolongations, les perturbations continuent.

Mais le corps enseignant, comme d'autres personnels de l'État, a fait en sorte que les conséquences de cette situation soient les plus minimales possibles sans moyens supplémentaires. Enseignant·e·s et élèves ont déployé une énergie considérable pour maintenir le niveau.

Et ... « Mars contre-attaque » ! Ce programme culturel et ludique proposé aux élèves par le DIP aurait pu être une bonne idée s'il n'avait pas été annoncé à la dernière minute - le 3 mars pour le 15 - et élaboré sans aucune concertation avec le corps enseignant. Les décideurs en haut-lieu ne savent-ils pas que l'enseignement se planifie et que le temps est compté, surtout cette année ?

Édito : Le top-down made in DIP



Les médias locaux se sont récemment fait l'écho de la situation très préoccupante des directrices et directeurs de Collège. Tout en adressant le plus vif soutien à celles et ceux qui sont en souffrance, les enseignant·e·s de l'ES II peuvent légitimement s'inscrire dans la lignée de leur lettre au secrétariat général du 4 novembre 2020 qui affirmait que "aujourd'hui, les rapports de confiance avec [leur] hiérarchie sont malmenés au point où l'exercice de [leur] fonction en est affecté". Les exemples récents du fonctionnement vertical du Département de l'instruction publique sont malheureusement nombreux.

Au manque patent de consultation s'ajoute la dévalorisation du rôle des enseignant·e·s dans le processus pédagogique.

Des exemples ?

Lors de la rentrée 2020 la décharge de président·e de groupe (PG) a été revue à la baisse de 50% en moyenne, avec un allègement de la fonction consistant à organiser moins de réunions pédagogiques et de ne plus faire de PV [sic]. Cet allègement pose le double problème d'une vision biaisée du rôle du ou de la PG (qui ne fait pas que de la prise de notes) et d'un message clair sur le réaménagement du cadre pédagogique. La ou le PG est pourtant responsable de la coordination entre les différents établissements (la CPG) et les collègues. Ce rôle charnière porte en son cœur la participation active des enseignant·e·s dans l'élaboration des programmes et la mise en commun de ces derniers. C'est aussi par le biais de la CPG que sont discutés les changements et proposées les innovations dans la manière d'aborder la matière et sa transmission.

Le travail des enseignant·e·s est également dévalorisé quand la direction générale décide de se substituer aux enseignant·e·s de langues pour organiser un examen de langue afin de délivrer une attestation B2.

Un mars contre-attaque et ça re-comm. (suite)

Enfin, les directeurs, toujours sans concertation avec les premiers concernés, prennent la décision ce 23 mars d'alléger le champ des épreuves de fin d'année, examens de maturité compris, qui ont lieu dans deux mois et demi : il faut réduire la quantité de matière, mais en maintenant le niveau d'exigence - faire la même chose avec moins en quelque sorte ! Quel beau discours managérial !

Les difficultés sont réelles, mais que penser des solutions de facilité qui ont été prises et qui discréditent le sérieux de la formation ? Il aurait fallu mettre en place des dispositifs, en partenariat avec le corps enseignant, comme prévoir des appuis importants durant l'année.

Ah, mais cela coûte !

Et, depuis de nombreuses années, le budget alloué par élève a diminué, résultat d'une politique du "moins d'État" suivie par la majorité de droite du Grand-Conseil qui en particulier n'augmente pas les moyens du DIP en fonction de l'augmentation du nombre d'élèves.

D'après le courrier des lecteurs de l'ECHA de la Tribune de Genève du 1^{er} avril 2021

Et pendant ce temps, au SG, on recrute...

Si la rentrée scolaire à l'ES II a été marquée par une baisse du taux d'encadrement des élèves par du corps enseignant, le taux d'encadrement par le secrétariat général continue de grimper.

À la prochaine rentrée, trois postes d'enseignement de plus qu'à la rentrée 2019 seront affectés au secrétariat général.

La hiérarchie s'étoffe donc au détriment des élèves.

Pourquoi ne pas œuvrer à reconnaître que les élèves qui obtiennent la maturité soient labellisé-e-s ? Pourquoi ne pas simplement montrer que les examens de maturité actuels correspondent aux descripteurs du Cadre Européen Commun de Référence (CECR) et par là même donner un signal fort et valorisant au travail réalisé par les enseignant-e-s ?

On doit également relever la manière unilatérale avec laquelle les dernières réformes du collège ont été imposées. La nouvelle grille horaire présentée le 16 décembre 2020 modifie les heures de physique sans la moindre consultation.

La régionalisation des OS n'a jamais été que le fruit d'un froid calcul de rationalisation économique, non concerté et aux conséquences délétères sur la liberté de choix des élèves. À cela s'ajoute la suppression des options d'approfondissement qui signifie une forte diminution de la qualité de l'enseignement des langues.

Concrétisation de l'absence de considération

"Mars Contre-Attaque" et la diminution de 20% des programmes aux examens finaux viennent se rajouter à cette longue liste de décisions de la tête du département sans montrer le moindre souci de la situation pédagogique actuelle. Si on se réjouit de la prise en compte de la tension psychologique importante dans laquelle les élèves et nous avons dû travailler cette année, rappelons aussi que dès la rentrée l'UNION avait critiqué la volonté aveugle de vouloir atteindre l'ensemble des objectifs scolaires cette année. Alors que nous avons encore une grande marge de manœuvre dans la réalisation de nos programmes, le département a fait la sourde oreille à nos inquiétudes. Cet allègement de dernière minute pose de nombreuses difficultés parce qu'il arrive très tard dans l'année. "Mars Contre-Attaque" résonne plus comme une opération de publicité que comme une véritable alternative à l'offre culturelle que nous proposons habituellement à nos élèves année après année.

Pourquoi c'est un problème

Le fondement humaniste de l'école genevoise est en péril. La qualité de l'enseignement genevois repose sur l'autonomie des enseignant-e-s qui peut s'exprimer à l'intérieur d'un cadre fixé par les plans d'étude. Cette confiance permet un épanouissement des enseignant-e-s et des élèves qui abordent une matière stimulante, pertinente et investie. Ainsi le cadre doit être un guide dans lequel l'innovation fleurit et que chacun-e peut transcender, permettant l'émergence d'une créativité pédagogique qui donne son sens et sa qualité à l'éducation genevoise. Un cadre rigide imposé par des instances autoritaires sclérose l'inventivité de tou-te-s.

Ces mesures sont pour certaines antérieures à la crise sanitaire, qui ne peut donc pas être considérée comme la source de tous ces maux. Ladite crise ne doit pas devenir le prétexte à la péjoration de la situation. Comme l'a clamé le Président de la Confédération dans son allocution du Nouvel An "l'éducation et la formation sont langage universel, source de dialogue et d'écoute. A une époque encline aux rapports de forces les plus brisants, elles garantissent l'accès au compromis, qui est un bon chemin vers la résolution apaisée des conflits. Au fond, l'éducation et la formation sont les clefs de notre indispensable cohésion."

Continuons donc à exiger le dialogue, l'écoute et les meilleures conditions de formation possible pour l'avenir de nos élèves.

Adhérez, l'  c'est vous !